

Rapport d'activité CCCE -2015-



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1. Point sur la gouvernance du CCCE.....	4
1.1. Les Assemblées générales CCCE.....	4
1.2. Le Conseil CCCE	8
1.3. Le Bureau CCCE.....	9
2. Etat des activités du CCCE	11
2.1. L'équipe technique CCCE.....	11
2.1.1. Etat du personnel CCCE	11
2.1.2. Le séminaire cohésion.....	12
2.2. Suivi de la mise en œuvre des recommandations CCCE.....	13
2.2.1. Etat des recommandations applicables à Vale NC	13
2.2.2. Etat des recommandations à responsabilités partagées.....	16
2.3. Bilan des études CCCE.....	16
2.4. Etat des réunions et visites techniques du CCCE.....	18
2.4.1. Etat des réunions techniques CCCE	18
2.4.2. Etat des visites techniques CCCE.....	22
2.5. Bilan de la communication du CCCE.....	23
2.5.1. Adoption d'une nouvelle identité visuelle.....	23
2.5.2. Un bulletin d'information environnementale	24
2.5.3. La communication en tribus	24
3. Point sur la mise en suspens du CCCE	26
CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2016	28

INTRODUCTION

Différents évènements ont marqué l'histoire du CCCE au cours de l'année 2015.

Rappelons tout d'abord la série successive d'assemblées générales qui se sont succédé tout au long de l'année et qui ont permis d'aboutir aux actions suivantes :

- ✓ Elargissement du champ d'intervention des études environnementales et socio-culturelles du CCCE ;
- ✓ Représentation des tribus de Paita et de l'Ile Des Pins en qualité de membres observateurs dans le CCCE ;
- ✓ Election d'un nouveau Conseil CCCE ;
- ✓ Election d'un nouveau Bureau CCCE.

Il est également important d'évoquer la représentation du CCCE dans le Conseil d'Administration de l'OEIL¹ pour le mandat 2015-2018 au sein du collège des représentants des populations locales.

Enfin, un fait majeur de cette année fut l'ordre de mise en suspens de l'association CCCE par le président de Vale NC depuis le 04 Juin 2015, et ce jusqu'à la réélection du nouveau Président du CCCE (soit jusqu'au 11 Décembre 2015).

Ce « gel » imposé par Vale NC a fortement pénalisé le CCCE dans ses missions de suivi environnemental. Le CCCE a été soudainement paralysé en passant d'un fonctionnement normal (suivi des études environnementales, suivi des recommandations,...) à un fonctionnement dégradé (arrêt complet des activités de suivi et de la communication).

Ce rapport d'activité retrace les grandes étapes du CCCE au cours de l'année 2015.

¹ OEIL : Observatoire de l'Environnement de la province Sud.

1. POINT SUR LA GOUVERNANCE DU CCCE

1.1. Les Assemblées générales CCCE

Quatre (4) assemblées générales du CCCE se sont tenu au cours de l'année 2015 :

✓ 24 Janvier : Assemblée générale extraordinaire mixte² - Tribu de Saint-Laurent



© Crédit Photo CCCE

Au cours de cette réunion, le Président du CCCE constate que le quorum des 2/3 des membres de droit, soit dix (10) membres sur quinze (15), nécessaire à la régularité d'une assemblée générale extraordinaire (AGE) n'est pas atteint. Ainsi, il n'était pas possible de valider les propositions de modification des statuts de la structure.

Suite à cette AGE, une assemblée générale ordinaire (AGO) s'est tenue. Le quorum de la moitié des membres de droit, soit huit (8) membres sur quinze (15), nécessaire à la régularité d'une AGO, est atteint, ce qui a permis de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation et approbation du bilan moral et financier 2014 (marqué notamment par la gestion de l'incident environnemental du 07 Mai 2014) ;
- Présentation des perspectives 2015.

² On parle d'assemblée générale mixte puisqu'il s'agissait de traiter de l'association CCCE et de l'association Reboisement au travers d'une réunion.

Les membres de l'AGO ont approuvé les deux points de l'ordre du jour, mais ont demandé à ce que des moyens supplémentaires soient affectés au CCCE pour ses missions de suivi environnemental.

✓ **21 Mars : Assemblée générale extraordinaire mixte – Tribu de Saint-Louis**



Le quorum nécessaire à la régularité d'une AGE étant atteint, les membres ont pu délibérer sur les propositions de modification des statuts de la structure.

Les principales modifications adoptées à l'unanimité sont les suivantes :

- **Article 2 Objet social** : le paragraphe suivant consacré aux études environnementales a été rajouté :

L'association pourra également décider, à titre accessoire et subsidiaire, et sous réserve d'avoir un lien avec l'activité de la société Vale Nouvelle-Calédonie SAS, de mener des études environnementales ou concernant la mise en valeur du savoir traditionnel Kanak en matière d'environnement.

- **Article 4.2. Membres observateurs** : la liste des membres de droit intègre désormais les chefferies de Paita et de l'Île Des Pins :

- la chefferie de N'Dé;
- la chefferie de Naniouni ;
- la chefferie de Saint Laurent ;
- la chefferie de Bangou ;
- la chefferie de Touété ;
- la chefferie de Wapan ;
- la chefferie de Kéré ;

- la chefferie de Youati ;
- la chefferie de Comagna ;
- la chefferie de Vao ;
- la chefferie de Ouatchia ;
- et la chefferie de Gadji.

Lors de cette réunion, les chefferies du Mont-Dore et de Saint-Louis ont fait la demande d'être mieux représentées dans les dispositifs du Pacte en particulier dans le CCCE.

L'AGE a ainsi décidé d'étudier cette demande dans le cadre du comité de suivi annuel du Pacte et de lancer une invitation au Conseil Coutumier Drubéa-Kapumë (CCDK) et au comité Rhéébù Nùù afin de les inclure dans le Conseil CCCE parmi leurs représentants.

✓ **17 Avril : Assemblée générale ordinaire mixte – Tribu de Ouara (Ile Ouen)**



Cette AGO avait pour objet :

1) La désignation des nouveaux représentants des membres de droit (12 membres) et des membres observateurs (13 membres)

9 membres de droit ont été désignés. Les membres absents du Sénat Coutumier et du CCDK n'ont pu être désignés. De même, le représentant de la chefferie de Unia n'a pu être défini. 3 chefferies (N'Dé, Naniouni, Bangou) ont été désignées parmi les 13 membres observateurs.

2) La nomination des conseillers titulaires et suppléants par leurs membres de droit (15 conseillers + 2 représentants observateurs de Vale NC)

Le quorum n'ayant pas été atteint, il n'a pas été possible de nommer l'ensemble des conseillers titulaires et suppléants lors de cette assemblée. Il a été donné un délai supplémentaire pour que

chaque entité (Sénateurs coutumiers, Rhéébù Nùù, District de Yaté / District de Mont-Dore,...) puisse nommer ses représentants et l'indiquer dans un PV de réunion.

3) La nomination d'un commissaire aux comptes

Le cabinet français d'audit, de conseil et d'expertise comptable KPMG a été validé par les membres de droit pour le suivi de la gestion des comptes du CCCE.

✓ **11 Décembre : Assemblée générale ordinaire mixte – Hôtel Le Centre (Ducos)**

L'ordre du jour de l'AGO du 11 Décembre a porté sur :

→ La présentation du bilan moral et financier 2015. A cette occasion, les membres de la tribu de Saint-Louis ont fait la demande d'intégrer un technicien originaire de Saint-Louis au sein du CCCE. Des candidatures seront portées prochainement à l'attention du CCCE.

Il convient de noter que le bilan n'a pu être validé lors de cette AGO, l'exercice de l'année civile n'étant pas terminé.

→ La constatation des nouveaux membres de droit et des membres observateurs. A noter que seuls les membres de droit ont pu être désignés.

Tableau 1 : Liste des membres de droit au sein du CCCE

Entités	REPRESENTANTS des Membres de Droit
Sénateur Coutumier de l'Aire Drubéa Kapumë	Rock WAMYTAN / Victor AKAPO
Conseil de l'Aire Drubéa Kapumë	Augustin KATE / Justin GAIA
Chefferie de l'Ile Des Pins	Marcellin DOUEPERE / Charles NEOERE
Chefferie de l'Ile Ouen	Pascal WADECLA / Suppléant (à définir)
Chefferie de Unia	Tara LAMBERT / Suppléant (à définir)
Chefferie de Touaourou - Waho	Adrien KOROMA / Bernard VOUTI
Chefferie de Goro	Jean Pierre AGOURERE / Martial ATTITI
Chefferie de Mont-Dore	Adolphe MOYATEA / Gilbert KATE
Chefferie de Saint-Louis	Jean-Pierre WAMYTAN / Rezza WAMYTAN
Chefferie de Conception	Rudolph TOGNA / Maurice DHOU
Chefferie de Paita	Clément PAITA / Marcel PAITA
Comité Rhéébù Nùù	André VAMA / Guy TOKOMBOUE

En orange : en attente des PV de réunions

→ La désignation des nouveaux membres du Conseil CCCE (Cf. 1.2.).

→ La désignation des nouveaux membres du Bureau (Cf. 1.3.).

1.2. Le Conseil CCCE

Nonobstant le fait que ses statuts prévoient une réunion des membres du Conseil au moins une fois par trimestre (cf. **Article 7.2. Réunion du Conseil**), aucune réunion de conseil CCCE ne s'est déroulée en 2015.

Lors de l'assemblée générale du 11 Décembre, les membres du Conseil CCCE ont été renouvelés. La composition des nouveaux membres est la suivante :

Tableau 2 : Liste des membres du Conseil CCCE

Entités	Membres du Conseil CCCE	
	Représentants qualifiés	Suppléants
Sénateurs coutumiers	Victor AKAPO	Rock Alphonse WAMYTAN
	Rock Alphonse WAMYTAN	Victor AKAPO
Conseil Coutumier Drubéa-Kapumë	Roger Marie-Giles NORARO	Miguel KATE
	Rudolph TOGNA	Fabrice PIDJOT
	Augustin PAITA	Norbert KOTOPEU
	Marcellin DOUEPERE	Charles NEOERE
	Jean-Charles AKOUGNI	Gilles VENDEGOU
District de Yaté	Robert ATTITI*	Adrien KOROMA*
District de Mont-Dore	Joseph KATE	Kenny POITCHILY
Chefferie de l'Île Des Pins	A voir	A voir
Comité Rhéébù Nùù	André VAMA	Martial ATTITI
	Gilles TARA	Steeve OUETCHO
	Alain MOUYRI	Guy TOKOMBOUE
	Sileva MAPOU	Lambert TARA
	Maurice DHOU	Rezza WAMYTAN
Vale Nouvelle-Calédonie	Jean-Michel N'GUYEN	Yann VESSILLER
	Joao VIDOCA	Georges MANDAOUE

* En attente des PV de réunions

1.3. Le Bureau CCCE

Suite à l'Assemblée générale ordinaire en date du 11 Décembre, les membres du Conseil CCCE ont procédé au renouvellement des membres du Bureau³ CCCE.

Ci-dessous la liste des nouveaux membres du Bureau CCCE :

Tableau 3 : Liste des membres du Bureau CCCE

Fonction	Prénom & Nom	
	Anciens membres (avant le 11 Décembre 2015)	Nouveaux membres (après le 11 Décembre 2015)
Président	Maurice DHOU	Robert ATTITI
Vice-Président	Adrien KOROMA	Maurice DHOU
Trésorier	Jean-Pierre WAMYTAN	Joseph KATE
Secrétaire	Alain MOUYRI	Norbert KOTOPEU

Au cours de l'année 2015, le Bureau du CCCE s'est réuni à 16 reprises (dont 2 réunions effectuées par les nouveaux membres du Bureau).

Tableau 4 : Etat des réunions de Bureau CCCE

DATE	OBJET DES REUNIONS
19 Janvier	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réunion du Bureau CCCE avec le Président de Vale NC (1^{er} entretien) : <ul style="list-style-type: none"> - Point d'état des recommandations CCCE (désengrèvement de la Kwé,...) - Discussion sur le déroulement du futur CICS - Discussion sur l'articulation de la Direction générale de Vale NC avec les structures du Pacte - Demande de renforcement de l'équipe du Pacte et attribution de moyens supplémentaires - Discussion sur la nomination du nouveau directeur du développement durable de Vale NC - Le Bureau a demandé le renforcement des effectifs de l'équipe technique CCCE - Le Président de Vale NC a informé les membres du Bureau CCCE du lancement d'une expertise scientifique indépendante sur le parc à résidus de la Kwé, l'émissaire marin, l'usine d'acide - Le Bureau a insisté sur le fait que les projets d'importance doivent être présentés en amont des enquêtes publiques (référence au dossier de carrière CPVSKE qui a été soumis en enquête publique sans consultation préalable avec le CCCE et la population de Goro) - Point sur le budget CCCE : demande d'augmentation du budget consacré aux études environnementales + mise à disposition de 1,5% supplémentaire chaque année tel que convenu dans les textes du Pacte - Demande du CCCE de participer à la restitution annuelle du rapport Vale NC relatif à la

³ Le Bureau est responsable du fonctionnement et de la gestion de l'association, il règle les affaires courantes.

	<p>Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) : approbation du Président de Vale NC</p> <p>- Demande du CCCE de participer à titre d'observateur au Conseil d'Administration de Vale NC : approbation du Président de Vale NC</p>
19 Janvier	<p>✓ <u>Réunion du Bureau CCCE avec Monsieur le Haut-Commissaire de la NC :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Bureau a rappelé au Haut-Commissaire les inquiétudes de la population sur les risques en matière d'environnement et de sécurité (rappel des incidents industriels et point sur la dernière mise à plat du projet : focus sur les deux options de travail) - Le représentant de l'Etat a précisé que l'Etat restait vigilant par rapport à Vale NC, et qu'il assumerait ses responsabilités par rapport à la sécurité - Le représentant de l'Etat a confirmé que le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGED) réalisera courant 2015 une expertise technique sur le projet Vale NC - Le représentant de l'Etat a précisé que l'année 2015 serait une année charnière pour Vale NC, et qu'il faudra regagner la confiance de la population (notion d'acceptabilité sociale et environnementale). Une meilleure communication est nécessaire.
04 Février	<ul style="list-style-type: none"> - Point sur les études environnementales : revue de la convention avec GIE OCEANIDE, proposition d'un listing d'études (étude sur l'acquisition des connaissances sur l'aiguillon de Prony, inventaire archéologique sur KO4), validation de la convention triennale entre l'OEIL et le CCCE - Point sur les courriers à réaliser : CPVSKE, demande d'inventaire archéologique de l'emprise minière de Vale NC - Point d'état sur les recommandations du CCCE - Point sur le projet de désengrèvement de la Kwé Ouest - Présentation du dossier sur les réparations définitives de l'émissaire marin
18 Février	<ul style="list-style-type: none"> - Validation des courriers : CVPSKE, Institut Archéologique - Etat des recommandations environnementales - Point sur les réponses apportées par Vale NC concernant les commentaires du CCCE sur les Etudes De Dangers - Préparation des points à aborder au prochain CICS
16 Mars	<ul style="list-style-type: none"> - Le Bureau a fait un point concret sur l'avancée des recommandations suite à une visite complète de l'usine, du port et de la mine - Un point a également été fait sur le calendrier de travail du CCCE
17 Mars	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion avec le prestataire BLUECHAM concernant l'étude relative au suivi de l'érosion du bassin de la Kwé depuis 1999 - Réunion avec la Direction de l'Environnement de la province Sud concernant les projets en cours (projet INTEGRE, projet RESSCUE) - Point sur le calendrier de travail
07 Avril	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation par les deux stagiaires du GIE OCEANIDE de leur mission sur l'île Ouen et Unia - Validation du nouveau logo du CCCE - Validation du bulletin CCCE du premier trimestre 2015
23 Avril	<ul style="list-style-type: none"> - Retour sur l'assemblée générale du 17 avril - Organisation d'une réunion spécifique sur le règlement intérieur - Point sur le budget

	- Point sur la charte graphique du CCCE
08 Mai	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Réunion du Bureau CCCE avec le Président de Vale NC</u> : - Discussion sur l'organisation du CCCE - Point sur les études en cours et à initier - Point sur les recommandations - Point sur le budget du CCCE : demande de remboursement des frais liés à la mise à plat de 2014, demande de remboursement des salaires des chargés de mission, demande de mise à disposition de 1,5% de budget supplémentaire chaque année
26 Mai	- Présentation du chargé de mission à la province Sud pour le développement du Grand Sud
15 Juin	- Restitution intermédiaire du programme LIVE (Littoral Vivrier et Environnement) par les deux stagiaires du GIE OCEANIDE
08 Juillet	- Restitution de la thèse de Tyffen Read concernant les tortues vertes du Grand Sud
07 Août	- Point sur la mise en suspens du CCCE
07 Décembre	- Préparation de l'assemblée générale CCCE du 11 Décembre 2015 (Bilan moral et financier)
15 Décembre	<ul style="list-style-type: none"> - Point sur le bilan financier du CCCE - Validation du rapport d'activité de l'année 2015 - Point sur le suivi environnemental de VNC : qualité des eaux de la Kwé, effluent marin - Point sur le calendrier de travail
28 Décembre	<ul style="list-style-type: none"> - Etat détaillé des recommandations du CCCE - Restitution de l'étude réalisée par Bluecham - Point sur le calendrier de travail (organisation d'une visite de site, point sur les tournées d'information des techniciens, point sur les prochaines réunions de Bureau)

2. ETAT DES ACTIVITES CCCE

2.1. L'équipe technique CCCE

2.1.1. Etat du personnel CCCE

La composition des membres de l'équipe technique CCCE a connu quelques modifications au cours de l'année 2015.

Gertrude PAITA, occupant en 2014 le poste de technicienne environnement pour le CCCE au service SME & Permis, a remplacé tout au long de l'année 2015 Alexandra AKAPO au poste de Chargé de mission pour le secrétariat du CCCE.

Fabrice ATTI remplace temporairement Gertrude PAITA, avec un poste de technicien environnement en Contrat à Durée Déterminée jusqu'à la fin d'année 2015.

Loic NEMOAJOU, assurant depuis Novembre 2014 le poste de technicien environnement au service Suivi Environnemental, a terminé son Contrat à Durée Déterminée le 30 Août 2015. Il n'y a eu aucun remplacement depuis son départ.

Il n'y a eu aucun autre changement organisationnel au sein du personnel :

- ✓ Nicolas MARIN, ingénieur environnement CCCE ;
- ✓ Fabienne ATTI, technicienne supérieure CCCE (service SME & Permis) ;
- ✓ Robert Damas ATTITI, technicien CCCE (service SME & Permis) ;
- ✓ Rock KAPETHA, technicien CCCE (service production/pépinière) ;
- ✓ Warren KOTOPEU, technicien CCCE (service conservation/pépinière) ;
- ✓ Alphonse OUETCHO, technicien CCCE (service suivi environnemental du milieu récepteur).



Depuis Juin 2014, le CCCE s'est investi de deux chargés de mission pour assurer un suivi rapproché de la mise en œuvre des recommandations du CCCE :

- M. Pascal WADECLA (représentant de l'Ile Ouen) ;
- M. André VAMA (représentant de Goro).

Leur contrat de travail s'est achevé le 30 Juin 2015.

2.1.2. Le séminaire Cohésion

Le 26 et 27 Février 2015, le CCCE a organisé un séminaire pour l'équipe technique CCCE au Parc Provincial de la Rivière Bleue (PPRB). Ce séminaire a permis :

- ✓ De renforcer la cohésion des techniciens à l'approche des réunions de communication prévues en 2015 ;
- ✓ De faire un point d'état du bilan d'activités CCCE de l'année 2014 et de présenter les perspectives 2015 ;

- ✓ De faire un point d'état sur les suggestions d'amélioration du fonctionnement de la structure depuis le séminaire effectué en 2014 ;
- ✓ De proposer de nouvelles suggestions par rapport au contexte de la structure.

2.2. Suivi de la mise en œuvre des recommandations du CCCE

2.2.1. Etat des recommandations applicables à Vale NC

Au cours de l'année 2015, le CCCE s'est attelé à suivre la mise en œuvre des recommandations notifiées à Vale NC suite à l'incident environnemental du 07 Mai 2014 (dont les recommandations inscrites dans le protocole d'accord signé par Vale NC). Ces recommandations couvrent les domaines de l'environnement et de la sécurité.

A la date du 31 Décembre 2015, l'état des recommandations du CCCE faites à Vale NC est le suivant :

- **12 recommandations ont été complétées** (cf. tableau 5)

Tableau 5 : Etat des recommandations complétées par Vale NC

Opérations portuaires	Parc à résidus	Mine	Environnement	Sécurité
Réglage des racleurs du convoyeur pour éviter les pertes	Augmentation de la capacité de pompage du puits de relevage du système de drainage sous géomembrane	Mise en place d'une procédure de vidange des bassins de la Mine	Mise en place du protocole de réduction des émissions atmosphériques avec Prony Energies	Transmission du plan d'actions concernant les expositions des travailleurs aux COV
Nettoyage des résidus vraciers à chaque déchargement		Formalisation des conditions d'arrêt du roulage minier en cas de fortes pluies	Etude et mise en œuvre des mesures d'atténuation des pollutions lumineuses	Transmission et présentation des études de dangers au CCCE
Nettoyage des résidus vraciers tombés accidentellement en mer		Diffusion des données de suivi hydrologique de la rivière Kwé	Information aux populations locales sur les résultats environnementaux : eau, air, sol	

Ci-dessous quelques illustrations des actions concrètes réalisées par Vale NC.

Travaux de nettoyage des résidus vauquiers (soufre, calcaire, charbon) en mer



Début du chantier : 21 Janvier 2015

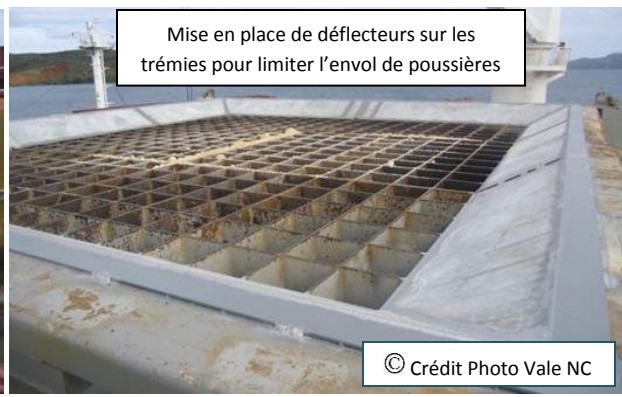
Fin de l'opération de curage : 24 Juillet 2015

Quantité totale draguée = 301 Mt

Actions Vale NC à venir :

- Mise en place de repères mécaniques sous-marins par pilier ajoutés de mesures bathymétriques afin de suivre les éventuelles chutes de produits.
- Plongées d'inspection des fonds marins.

Améliorations apportées sur le convoyeur et les trémies pour limiter l'impact environnemental



➤ **9 recommandations sont en cours de mise en œuvre** (cf. tableau 6)

Tableau 6 : Etat des recommandations en cours de réalisation par Vale NC

Parc à résidus	Mine	Environnement	Sécurité
Mise en place de drains de dérivation du parc à résidus de la Kwé Ouest	Justifier le programme de curage du BSKN	Définition de mesures compensatoires pour la totalité de l'empreinte de Vale NC	Installation de stations de suivi de la qualité de l'air ambiant sur Goro et Ouara
Identification et colmatage des fissures de la géomembrane du parc à résidus de la Kwé	Transmission et présentation du projet de DAEM (Demande d'Autorisation d'Exploitation Minière) aux populations locales	Curage du bassin de soufre	Information aux populations locales sur les risques industriels et les programmes d'actions visant à éviter ou limiter les risques
Réalisation d'essais de traçage Kwé Ouest - Trou Bleu			

➤ **2 recommandations n'ont pas été validées par Vale NC :**

- Mise en place d'un système d'aspiration du vrac (soufre, calcaire, charbon) dans les cales des cargos ;
- Impliquer le CCCE dans les réunions/inspections avec le CHSCT.

2.2.2. Etat des recommandations à responsabilités partagées

Dans le cadre de la mise à plat du projet Vale NC en 2014, le CCCE a notifié des recommandations dont les responsabilités sont partagées à d'autres acteurs que Vale NC uniquement (ex : Prony Energies, province Sud, Gouvernement).

Les recommandations en cours (8) sont les suivantes :

- ✓ Impliquer la population locale dans le suivi environnemental du milieu marin (mise en place d'une structure spécifique de suivi) : Responsabilité = province Sud, Vale NC ;
- ✓ Etudier la possibilité du désenclavement de l'estuaire et de la baie Kwé. Responsabilités = Vale NC, province Sud ;
- ✓ Impliquer la population locale dans les exercices de gestion de la pollution marine (PUM, POLMAR). Communiquer les résultats des exercices. Responsabilités = Vale NC, Gouvernement ;
- ✓ Revoir la capacité de stockage des bassins de traitement de la zone de stockage de charbon. Responsabilités = Prony Energies, province Sud ;
- ✓ Informer la population sur le plan de transport de matières dangereuses dans le Sud. Responsabilités = Vale NC, province Sud, Gouvernement ;
- ✓ Disposer d'une solution à long terme pour le stockage des cendres de Prony Energies. Responsabilités = Prony Energies, province Sud ;
- ✓ Informer la population locale du schéma directeur de la Convention pour la Conservation de la Biodiversité, et communiquer sur les avancées des plans de suivis. Responsabilités = province Sud ;
- ✓ Impliquer le CCCE à titre d'observateur dans les réunions et inspections avec la Direction du Travail : établir une convention de partenariat/mettre en place un planning commun. Responsabilités = Gouvernement.

2.3. Bilan des études environnementales

Afin de répondre au mieux aux préoccupations des populations locales, le CCCE a poursuivi les études initiées dans les années précédentes et en engagé de nouvelles au cours de l'année. Le tableau ci-dessous liste l'ensemble des études :

Tableau 7 : Etat des études environnementales financées par le CCCE

Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Intitulé de l'étude	Objet de l'étude
CCCE/province Sud/Aquarium des lagons/Vale NC	Tyffen READ (pour l'obtention d'une thèse)	Etude de la population des tortues vertes résidant dans le Grand Lagon Sud	Cette étude a été initiée il y a 3 ans et vise à acquérir des connaissances scientifiques sur les tortues vertes dans le Grand Sud (modes de vie, déplacements, impact sur la pêche coutumière,...). La thèse a été finalisée en 2015.
CCCE / OEIL	CORTEX	Suivi participatif des récifs du Grand Sud - Projet ACROPORA (Campagne 2014-2015)	Ce suivi a pour objet de faire participer les populations locales dans l'évaluation de l'état de conservation de leurs récifs, dans un but de sensibilisation à la préservation des récifs coralliens d'une part, et d'autre part afin de créer un réseau d'alerte dans le Grand Sud en cas de dégradation des récifs coralliens. Le réseau ACROPORA comprend 9 stations de suivi, à raison de 3 stations dans chaque commune : 3 sur la région de Yaté, 3 sur la façade abritée de l'île des Pins et 3 autour de l'île Ouen.
CCCE	BLUECHAM	Analyse spatio-temporelle de l'évolution de la production et du transport sédimentaire sur le bassin de la Kwé de 1999 à 2013	Suite à une demande de la population de Goro, le CCCE a initié en fin 2013 une étude de faisabilité technique, économique et environnementale de désengrèvement de l'estuaire et de la baie Kwé, zone du Grand Sud. Cette étude n'a pas permis d'identifier clairement l'origine de l'engrèvement de la kwé (origine naturelle OU anthropique). Le CCCE a ainsi souhaité remonter dans le temps par le biais d'une analyse temporelle avec indication de l'évolution de la concentration en sédiments dans la Kwé, et déterminer l'origine exacte de l'engrèvement.
CCCE / IRD-GIE Océanide	2 Stagiaires de Master : Sarah BERNARD et Shani LACOMBE	1) L'implantation des projets de pêche face au changement rapide du contexte social, des savoirs et des pratiques locaux 2) Espèces et espaces marins : évolution des savoirs, pratiques et valeurs pour la population des tribus du Sud	Ces études participent au programme d'étude LIVE (Littoral vivrier et environnement) et portent en particulier sur les dynamiques des habitudes, des pratiques et des savoirs liés à l'usage et la gestion du littoral dans le Grand Sud (focus sur Ile Ouen et Unia)

*Les résultats des études du CCCE sont disponibles au Bureau du CCCE pour consultation.

2.4. Etat des réunions et visites techniques du CCCE

2.4.1. Etat des réunions techniques CCCE

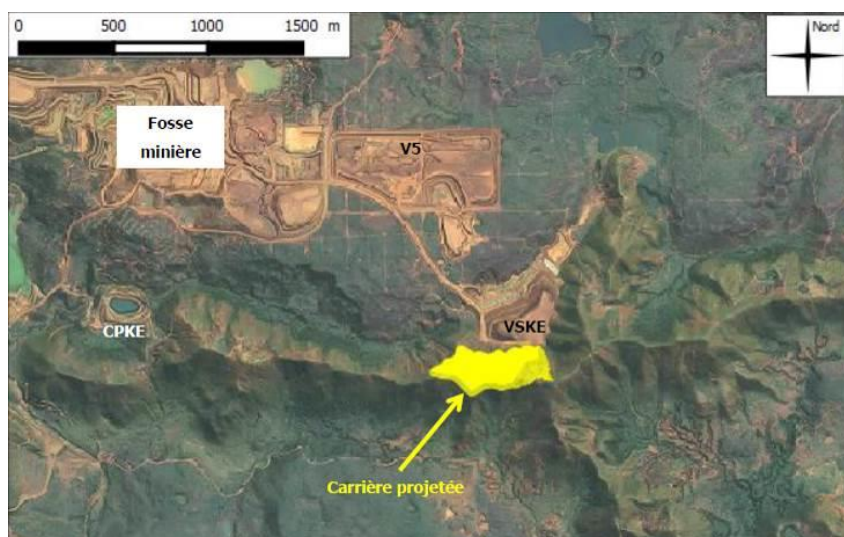
- **Réunions OEIL-CCCE**

✓ Dans un objectif d'échange et de partage d'informations environnementales, l'OEIL et le CCCE ont convenu de réaliser des réunions techniques bimensuelles. Ainsi, 3 réunions ont été organisées au cours de l'année 2015, respectivement le 26 Janvier, le 23 Mars et le 03 Juin. Les relevés de conclusion des réunions sont disponibles au Bureau du CCCE.

✓ Le 08 Avril, le CCCE a participé au Comité Editorial de l'OEIL. Ce comité a pour objectif de proposer et valider les sujets de communication environnementale à destination du grand public.

- **Réunions d'information CCCE – Vale NC**

Le 29 Janvier 2015, à la demande du CCCE, la Direction Mine de Vale NC a présenté au CCCE le projet de carrières intitulé CPVSKE (Carrière de Péridotites de la Verse à Stériles de la Kwé Est).

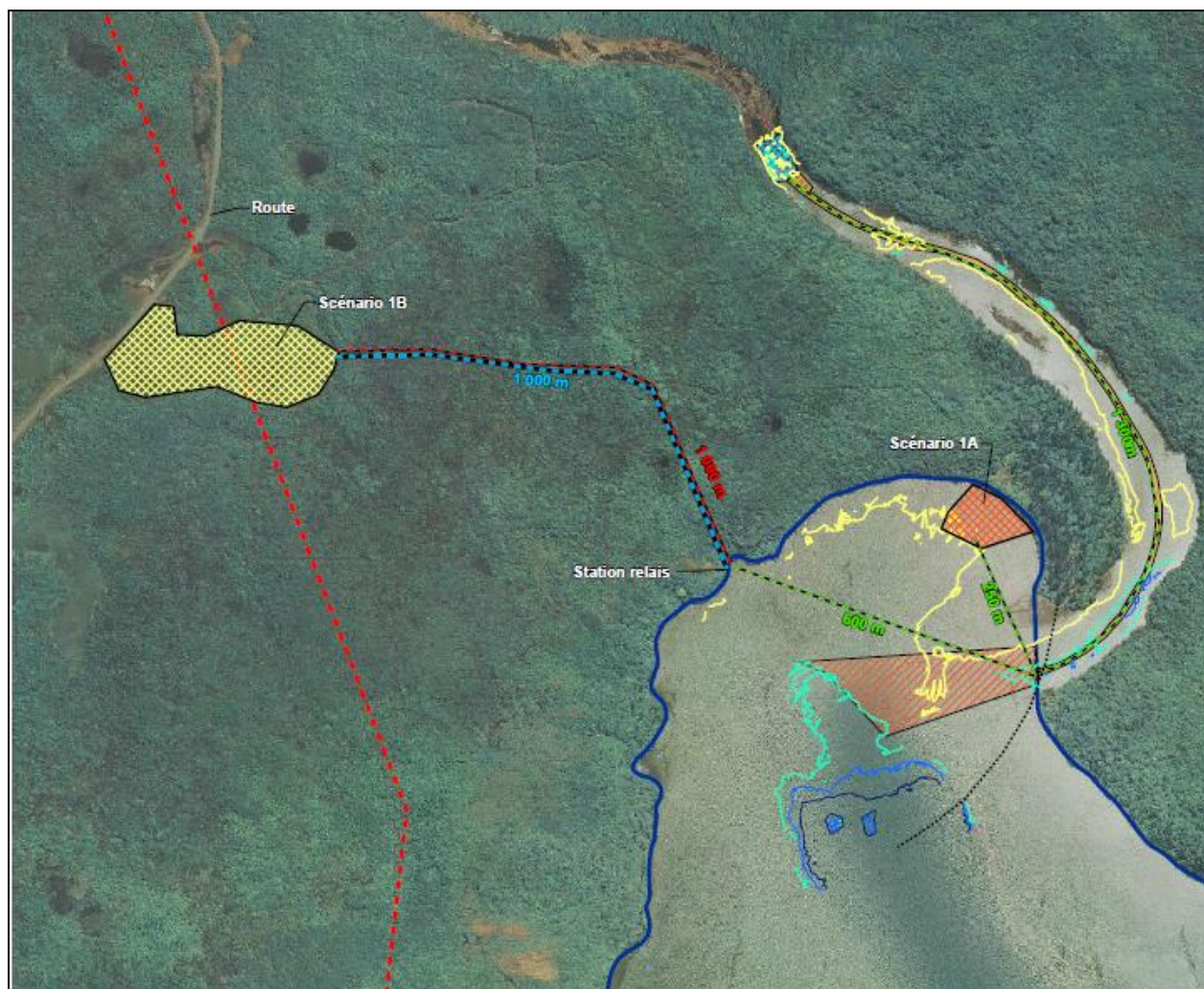


Le CCCE a rappelé d'une part son mécontentement du fait que ce projet a été présenté en enquête publique sans consultation préalable avec les acteurs directement concernés (population de Goro, CCCE). D'autre part, le CCCE a pu rappeler ses inquiétudes concernant le risque environnemental lié à l'ouverture de cette carrière (notamment l'impact sur la ressource en eau) et surtout les enjeux culturels, coutumiers, historiques (présence d'un tabou sur la zone à exploiter).

Afin de soutenir la population de Goro, le CCCE a émis un avis défavorable à la réalisation de ce projet. Un courrier officiel du CCCE a été transmis à Vale NC ainsi qu'à la province Sud afin de montrer sa position sur ce projet.

Le 19 Février, à la demande du CCCE, les bureaux d'études LITTORALYS et SAFEGE ont présenté au Président de Vale NC l'étude de faisabilité technique, économique et environnementale du désengrèvement de l'estuaire et de la baie Kwé. Pour rappel, le CCCE a initié cette étude en 2013 suite à une demande forte de la population de Goro. L'étude a permis d'identifier plusieurs scénarios de dragage (impliquant différentes méthodes de gestion des sédiments).

Le 03 Mars, le CCCE a pu présenter cette même étude à la Mairie de Yaté. Depuis cette date, le sujet est resté en suspens.



• **Réunion CCCE – ICSI**

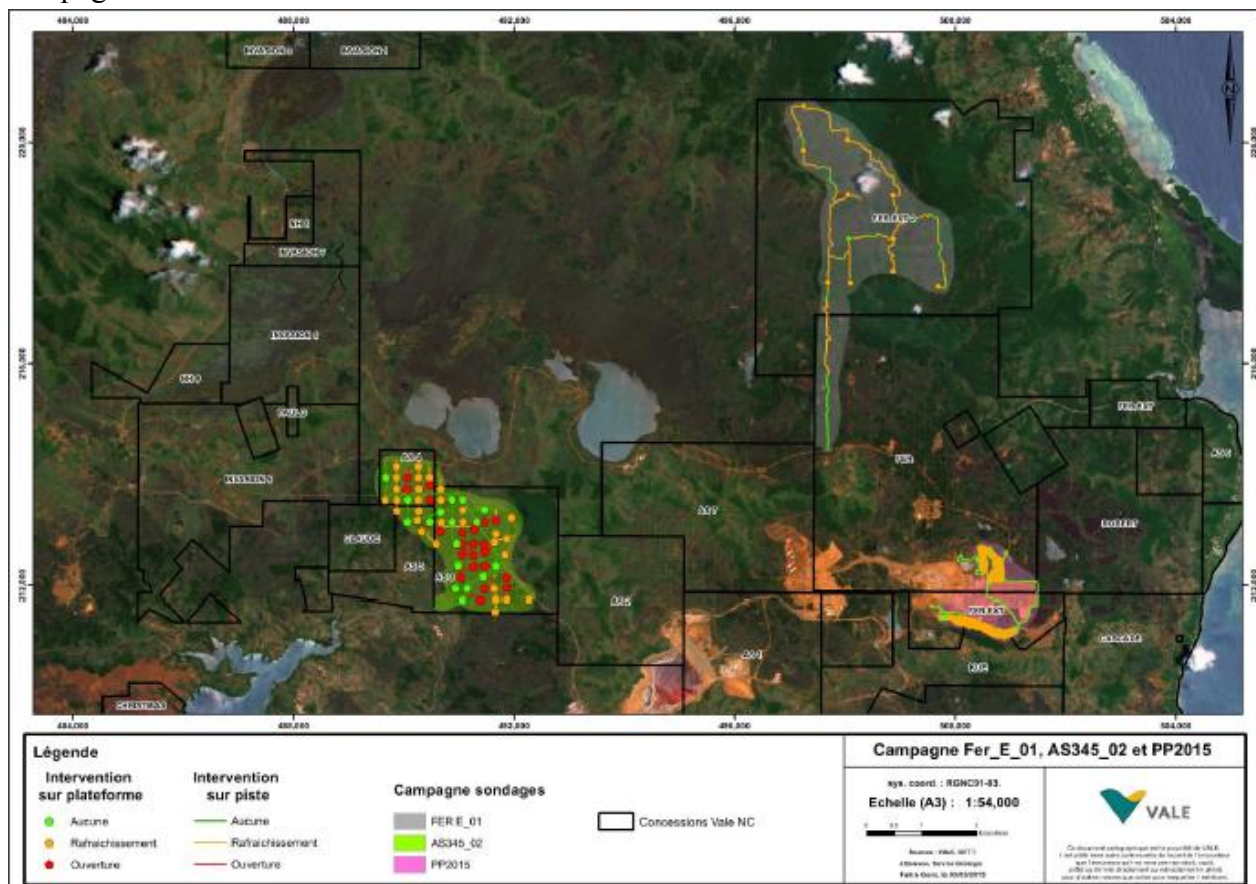
Sous l'égide de la province Sud, l'ICSI (Institut de la Culture et de la Sécurité Industrielle) a conduit une expertise sur la sécurité industrielle auprès de l'ensemble des acteurs du projet industriel et minier de Vale NC, dont le CCCE. L'entretien avec le CCCE s'est déroulé le 02 Mars 2015. L'objectif était de connaître la perception et le ressenti du CCCE sur le projet tant en terme de sécurité que d'environnement.

Les résultats de cette mission doivent être communiqués en 2016 au travers d'un CICS (Comité d'Information, de Concertation et de Surveillance sur les impacts environnementaux du site industriel de Goro).

• **Commissions Minières Communales**

Le 18 Mars, le CCCE a participé à la CMC de Vale NC portant sur une campagne de 69 sondages sur les concessions AS3-AS4-AS5 (commune du Mont-Dore). Une visite du secteur concerné a été effectuée suite à cette réunion.

Le 25 Mars, le CCCE à la CMC de Vale NC pour la validation d'une campagne de sondages sur la concession Fer Ext02 (11 sondages) + campagne de pré-production (344 sondages). Cette campagne s'est déroulée sur la commune de Yaté.



- **Entretien du CCCE avec les ingénieurs généraux de l'Etat**

A la demande du Président de l'Assemblée de la province Sud, l'Etat a missionné deux experts en charge d'auditer les conditions d'application et de contrôle en Nouvelle-Calédonie des procédures relatives aux ICPE :

- ✓ M. Alain DORISON, Ingénieur Général des Mines ;
- ✓ M. Lionel RIMOUX, Inspecteur Général de l'administration du développement durable.

Cette mission fait suite aux incidents survenus sur le site de Goro. Leur mission s'est focalisée principalement sur les installations industrielles et sur les services chargés du contrôle des ICPE (DIMENC notamment).

- **Comité d'Information, de Concertation et de Surveillance des impacts environnementaux du site industriel de Goro (CICS)**

Le CCCE a participé aux trois CICS animés par le Président de la province Sud au cours de l'année 2015.

- ✓ Le 20 Février (CICS #5), les sujets abordés à l'ordre du jour portaient notamment sur :
 - La présentation par Vale NC des actions réalisées en matière de sécurité et d'environnement ;
 - Le parc à résidus de la Kwé Ouest (KO2) : bilan d'exploitation des dernières années, actions d'amélioration mises en place, aspects administratifs et réglementaires ;
 - La gestion des eaux sur Mine : les principes et les aspects réglementaires, les modalités de mises en œuvre par Vale NC, bilan de l'efficacité et des difficultés, les évolutions à venir ;
 - L'information générale sur le futur parc à résidus de la Kwé (KO4) ;
 - Point sur la mise en place d'un sous-comité du CICS pour traiter du volet économique.
- ✓ Le 12 Août (CICS#6), les points traités étaient :
 - Travaux de réparation de l'émissaire marin ;
 - Point sur le projet de carrière CPVSKE ;
 - Présentation du Plan Particulier d'Intervention (PPI) et restitution de l'exercice d'urgence réalisé le 19 Juin 2015 ;
 - Conte-rendu de l'expertise des ingénieurs généraux concernant les procédures relatives aux ICPE.
- ✓ Le 06 Novembre (CICS#7), les points à l'ordre du jour étaient :
 - Présentation de la Demande d'Autorisation d'Exploitation Minière (DAEM) ;
 - Présentation des projets de carrière (CPKE, CPA1).

Le CCCE a rappelé la nécessité de procéder rigoureusement au curage des bassins de sédimentations de la mine afin d'éviter le transport sédimentaire dans les cours d'eau.

Le CCCE a également insisté sur le fait qu'il est important de mener un inventaire archéologique exhaustif sur la Mine. Le CCCE a transmis une demande par courrier à l'IANCP (Institut d'Archéologie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique) ainsi qu'à la province Sud.

2.4.2. Etat des visites techniques CCCE

✓ Le 16 Mars, le CCCE s'est rendu sur le site industriel et minier de Vale NC afin de faire un point d'état sur l'avancée des recommandations formulées dans le cadre de la mise à plat du projet. L'ensemble des responsables de secteur (Mine, Usine, Port) ont été rencontrés. Le compte-rendu de cette visite est consultable au Bureau du CCCE.



✓ Le 01 Avril, à la demande du CCCE, Prony Energies a organisé une présentation et une visite du projet de stockage des cendres sur le site du Vallon Est pour la population de Goro. La population a pu exprimer ses inquiétudes notamment par rapport à la gestion de la ressource en eau. Le compte-rendu de cette visite est disponible au Bureau du CCCE.

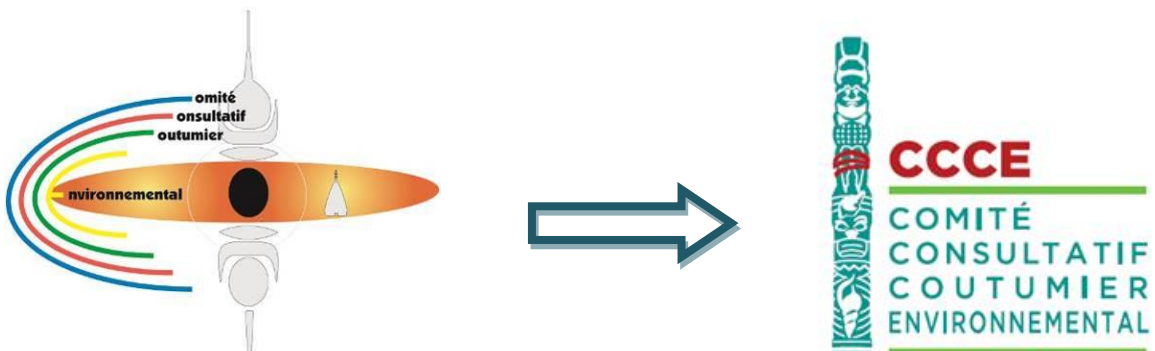


© Crédit Photo Vale NC

2.5. Bilan de la communication du CCCE

2.5.1. Adoption d'une nouvelle identité visuelle

Le CCCE s'est doté en début d'année 2015 d'une nouvelle identité visuelle en développant une nouvelle charte graphique et d'un nouveau logo.



2.5.2. Un bulletin d'information environnementale

Dans un objectif d'amélioration continue et afin de pouvoir informer régulièrement la population du Grand Sud sur les activités du CCCE et sur les performances environnementales de Vale NC, le CCCE a développé en début d'année 2015 un nouvel outil de communication sous la forme d'un bulletin d'information environnementale. Il a été décidé de réaliser un bulletin par trimestre. En 2015, deux (2) bulletins ont été distribués dans les tribus du Grand Sud (1 au premier trimestre, 1 au second trimestre).

Suite à la mise en suspens du CCCE en milieu d'année, aucun autre bulletin n'a pu être réalisé par l'association en 2015.

COMITÉ CONSULTATIF COUTUMIER ENVIRONNEMENTAL
BULLETIN ENVIRONNEMENT
#1 JANVIER/MARS 2015

Qu'est-ce que le Comité Consultatif Coutumier Environnemental ?
Le Comité Consultatif Coutumier Environnemental (ci-après CCCE) est une association créée le 29 Octobre 2009 dans le cadre du Pacte pour un développement durable du Grand Sud, signé entre la société Vale Nouvelle-Calédonie SAS (ci-après Vale NC), les chefferies du Grand Sud, et le Comité Rhéabé Nüü.

EDITO
« Après plus de 5 ans de fonctionnement, le CCCE, véritable outil de surveillance environnementale créé par et pour les populations du Grand Sud, est un dispositif novateur dans le monde industriel et minier. Le CCCE a su se montrer à la hauteur des enjeux qui lui ont été confiés. Ce dispositif unique de communication environnementale entre les tribus et Vale NC a pu être largement éprouvé. Dans un objectif d'amélioration continue et afin de pouvoir vous informer régulièrement du travail que nous réalisons au quotidien, nous avons souhaité développer chaque trimestre un bulletin environnemental qui retrace d'une part l'ensemble des actions que nous menons et d'autre part les performances environnementales de Vale Nouvelle-Calédonie. Chers lecteurs, lectrices, je vous souhaite une excellente lecture de ce premier bulletin. »
Maurice DHOU, Président du CCCE

Le CCCE est une association régie par la loi du 1er Juillet 1901. Cette association permet de garantir une participation des instances coutumières au suivi de l'environnement du projet et également à ses impacts socio-culturels. Pour mener à bien ses missions, le CCCE dispose de 8 techniciens environnementaux présents sur le site de Vale NC et intégrés dans les différents services du département Environnement de Vale NC. Les techniciens peuvent ainsi avoir accès à l'ensemble des données environnementales, ce qui leur permet de reporter les résultats de suivi en toute transparence au Bureau du CCCE dans un premier temps puis aux populations du Grand Sud dans un second temps. Le CCCE a également la possibilité de mettre en œuvre des programmes d'études environnementales concernant l'exploitation et son impact. Enfin, le CCCE a la possibilité de formuler des recommandations à la société Vale NC sur les mesures à prendre afin de prévenir ou minimiser l'impact des opérations sur l'environnement.

Composition du Conseil
Sénat Coutumier : 3 représentants
Conseil Coutumier Drubéa-Kapumé : 5 représentants
Conseil Rhéabé Nüü : 5 représentants
District de Yaté : 1 représentant
District de Mont-Dore : 1 représentant
Chefferie de l'île Des Pins : 1 représentant
Vale NC : 2 membres observateurs

Composition du Bureau
Président : Maurice DHOU
Vice-Président : Adrien KIROUMA
Trésorier : Jean Pierre WAMYTAN
Secrétaire : Alain MOUYRI

Composition de l'équipe technique
Nicolas MARIN, Ingénieur
Rock KAPETILA, Technicien Préserveur de l'Environnement
Warren KOTYPEL, Technicien Préserveur de l'Environnement
Fabienne ATTL, Technicienne supérieure Support Opérations
Robert D. ATTITI, Technicien Support Opérations
Fabrice ATTL, Technicien Support Opérations
Loïc NEMOADILOU, Technicien Suivi Environnemental
Alphaïme OUEIACHO, Technicien Suivi Environnemental
Gertinde PATA, Secrétaire

Budget du CCCE (mis à disposition par Vale NC)
Fonctionnement : 32 millions/an sur 30 ans
Programme d'étude : 24 millions/an sur 30 ans

COMITÉ CONSULTATIF COUTUMIER ENVIRONNEMENTAL
BULLETIN D'INFORMATION
#2 AVRIL/JUIN 2015

Et de 3 Assemblées Générales ...
Après les deux Assemblées Générales du CCCE organisées au cours du premier trimestre respectivement sur Païta et Saint-Louis, une troisième réunion d'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le 17 Avril 2015 à la tribu de Ouara - Ile Owen.

EDITO
Chers Lectrices et Lecteurs,
Il n'a le plaisir de vous transmettre notre second bulletin environnemental afin que vous puissiez être informé des actions que votre Comité mène au quotidien pour préserver notre environnement naturel et culturel unique présent dans le Grand Sud calédonien. Dans ce bulletin, vous serez au fait de l'état de fonctionnement de l'association à travers de la restitution de la dernière Assemblée Générale du CCCE. Nous vous proposons également un point d'actualité sur les études environnementales initiées par le CCCE, et un focus sur les missions de surveillance environnementale de nos techniciens. Enfin, nous vous rendons compte des performances environnementales de Vale Nouvelle-Calédonie et des événements marquants du deuxième trimestre. Nous vous souhaitons une agréable lecture à toutes et à tous.
Maurice DHOU, Président du CCCE

Cette Assemblée Générale Ordinaire avait pour objet :
1°) La désignation des nouveaux représentants des membres de droit (12) et des membres observateurs (13).
9 membres de droit ont été désignés. Les membres absents du Sénat Coutumier et du Conseil d'Aire Drubéa-Kapumé n'ont pu être désignés. De même, le représentant de la chefferie de Unia n'a pu être défini. 3 chefferies (N'Dié, Naniouri, Bangou) ont été désignées parmi les 13 membres observateurs.
2°) La nomination des conseillers titulaires et suppléants par leurs membres de droit (au total, 15 conseillers sans compter les 2 représentants observateurs de Vale NC).
Il n'a pas été possible de nommer l'ensemble des conseillers titulaires et suppléants lors de cette assemblée. Il a été donné un délai supplémentaire pour que chaque entité (Générateurs coutumiers, Rhéabé Nüü, District de Yaté / District de Mont-Dore, ...) puisse nommer ses représentants et l'indiquer dans un PV de réunion.
3°) La nomination d'un commissaire aux comptes titulaire et suppléant.
Le cabinet français d'audit, de conseil et d'expertise comptable KPMG a été validé par les membres de droit pour suivre la gestion des comptes du CCCE.

Le Président du CCCE convoquera une prochaine réunion dans le courant de l'année 2015 afin de rendre effectif la désignation de l'ensemble des représentants des membres de droit et des membres observateurs, et également dans le but de permettre le renouvellement des membres du Conseil et des membres du Bureau.

Le CCCE présent à la foire de l'île Des Pins et de Yaté
A l'occasion des événements socio-culturels qui se sont succédé au mois de Juin sur l'île Des Pins et Yaté, les techniciens et les membres du Bureau CCCE étaient présents aux côtés d'autres acteurs de l'environnement (DEIL, Direction de l'Environnement de la province Sud) afin de répondre à l'ensemble des interrogations de la population dans le domaine de la gestion de l'environnement dans le Grand Sud, et notamment sur les plans de suivi environnementaux existants sur le complexe Industriel et minier de Vale NC (gestion des eaux, actions en matière de préservation et de conservation des milieux terrestres, ...)

2.5.3. La communication en tribus

• Tournée d'informations

Dans le cadre de la mission de communication du CCCE, les techniciens CCCE, si possible originaires de l'endroit, ont pu présenter les performances environnementales de Vale NC sur les sujets environnementaux d'actualité dans les tribus du Grand Sud :

- ✓ Goro (03 Mai) ;

- ✓ Ile Ouen (07 Mai) ;
- ✓ Touaourou (10 Mai) ;
- ✓ Ile Des Pins (13 Mai) ;
- ✓ Unia (17 Mai) ;
- ✓ Conception (27 Mai).

Dans le but de ne pas perturber les évènements coutumiers (mariages, deuils) survenus durant cette période sur Saint-Louis, Mont-Dore et Paita, les présentations ont été annulées.

Suite à la mise en suspens du CCCE, aucune autre tournée d'information n'a pu être réalisée au cours de l'année.



• Stands d'information

A l'occasion des évènements socio-culturels qui se sont succédé au mois de Juin 2015 sur l'île Des Pins et Yaté, les techniciens et membres du Bureau CCCE étaient présents aux côtés d'autres acteurs de l'environnement (OEIL, Direction de l'Environnement de la province Sud) afin de répondre à l'ensemble des interrogations de la population dans le domaine de la gestion de l'environnement dans le Grand Sud, et notamment sur les plans de suivis environnementaux existants sur le complexe industriel et minier de Vale NC (gestion des eaux, actions en faveur de la préservation et de la conservation des milieux terrestres...).



3. POINT SUR LA MISE EN SUSPENS DU CCCE

Le 04 Juin 2015, le Président de Vale NC annonce lors d'une réunion du Conseil d'Administration de la Fondation sa décision de « suspendre les institutions du Pacte ». Immédiatement, les outils du Pacte sont bloqués par les agents de Vale NC mis à disposition des structures et notamment du CCCE.

- Les engagements concernant le programme d'études environnementales a été mis en stand-by ;
- Les équipes techniques ont effectué le suivi environnemental sous la direction unique de Vale NC et uniquement pour le compte de Vale NC ;
- Un (1) technicien en fin de contrat n'a pas été remplacé ;
- La communication entre les techniciens et le Bureau a été coupée à la demande de la Direction de Vale NC ;
- La communication environnementale dans les tribus a été progressivement interrompue dès le second semestre 2015 ;
- La collaboration avec les partenaires techniques du CCCE (associations et acteurs de la société civile) a été suspendue.

Malgré ce gel forcé de l'association, les membres du Bureau CCCE ont souhaité maintenir leurs positions (ex : représentation aux CICS).

Il aura fallu plusieurs discussions entre les signataires du Pacte afin que l'industriel et le CCCE puissent s'entendre sur la reprise des activités de l'association.

C'est ainsi que suite à l'assemblée générale du CCCE le 11 Décembre 2015, le CCCE a pu reprendre ses activités sous l'égide d'une nouvelle présidence.

FLASH SPECIAL

▲ **TEMPETE SUR LE PACTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU GRAND SUD**

LES FAITS :

Le 04 juin 2015, Monsieur BEURRIER, Président Directeur Général de VALE NC annonce à la réunion du CA de la Fondation, sa décision de « suspendre l'ensemble des institutions du Pacte » malgré les protestations de M.DHOU et les explications de M.VAMA qui demandent tout deux que l'on ne mélange pas les affaires de l'association Reboisement, les affaires de la Fondation et les affaires du CCCE.

Le 04 juin 2015 à 13h : transmission du message suivant de Monsieur BEURRIER aux cadres de VALE NC qui répercuta l'information en cascades, « Je vous confirme avoir décidé ce jour la mise en suspens de l'ensemble des institutions du Pacte, en raison d'une suspicion d'un comportement frauduleux de l'association Rhe Bhu Nhu, partie signataire du pacte... ».

Immédiatement, les outils du pacte sont bloqués par les agents de VALE NC mis à disposition de l'association CCCE, de l'association Reboisement du Grand Sud et de la Fondation. Or, chacune de ses structures a son statut propre et les deux premiers sont des associations de type 1901 ayant un Bureau et un Conseil d'Administration, présidé respectivement par Maurice DHOU et André VAMA.

Le 19 juin 2015, les explications et réponses aux questions posées, sont apportées par courrier transmis avec A/R et par mailing ;

Le 25 juin 2015, André VAMA, Maurice DHOU et une délégation se rendent à la réunion convoquée par un comité des signataires pour faire la lecture de la lettre ouverte de réponses.

Le 16 juillet, les membres de Rhéébù Nùu membres de l'Association Reboisement se rendent à l'AG convoqué par le Vice Président du Bureau Djubéa-Kapûme et après explications orales, l'Assemblée Générale ne put se tenir faute de quorum.

Depuis, silence RADIO de la part du PDG de VALE NC qui n'a toujours pas démenti ni apporté les preuves de ses accusations.

OÙ EST LE RESPECT DU DROIT ?

L'article 29 du Pacte stipule qu' « En cas de litige né de la mise en œuvre du PACTE où à son occasion, les parties s'engagent à recourir avant tout à la discussion en vue d'un règlement amiable. A défaut de règlement à l'amiable, les litiges à naître ... seront résolus par voie d'arbitrage... ».

Est ce que l'accusation corroborée par la fermeture des locaux de « Belle vie » est une démarche en vue d'un règlement amiable ou d'un règlement par voie d'arbitrage ?



LA VOLONTÉ DE RHÉÉBÙ NÙU ET DES CHEFFERIES DE PRÉSERVER LES OUTILS DU PACTE

Le président Maurice DHOU et le bureau du CCCE ont décidé de poursuivre leurs actions en se réunissant dans d'autres locaux.

L'association VALE REBOISEMENT attend désormais la nomination des nouveaux membres, laquelle surviendra après le renouvellement du Bureau du Conseil Coutumier DJUBÉA KAPUME prévu le 05 août prochain.

Il appartiendra aux nouveaux membres du bureau du Conseil Coutumier de Djubéa Kapûme, aux chefferies et au comité Rhéébù Nùu de dire comment ils voient la gestion du PACTE.



CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2016

En 2015, bien que suspendue de ses activités et missions durant tout un semestre, l'association CCCE a tout de même effectué un travail efficace grâce un bureau dynamique et une équipe technique motivée.

Le suivi environnemental, objectif premier de l'association, s'est focalisé principalement sur la mise en œuvre des recommandations formulées à l'industriel et aux parties prenantes suite à l'incident environnemental de Mai 2014. Certaines recommandations ne sont pas encore finalisées mais sont sur la bonne voie.

Le CCCE va également poursuivre les discussions avec Vale Nouvelle-Calédonie pour s'assurer que l'engagement conjoint validé avec l'ensemble des signataires du Pacte courant Octobre 2015 est entièrement respecté par Vale NC.

Le CCCE est en constante évolution. L'association s'est d'ailleurs dotée d'un nouvel outil en matière de communication permettant aux populations locales d'être informées de manière trimestrielle sur les performances environnementales de Vale NC. Le bulletin d'information CCCE, interrompu depuis la mise en suspens du CCCE, sera remis en service pour l'année 2016. Le CCCE va continuer de développer son identité et prévoit de créer son propre site internet.

Le CCCE est désormais l'association environnementale légitime qui est prise en compte dans les décisions et actions relevant de l'environnement dans le Grand Sud, et notamment centrées sur l'usine du Sud (Intégration formelle⁴ du CCCE dans les Comités d'Information, de Concertation et de Surveillance des impacts environnementaux de Goro, intégration du CCCE dans les audits externes, intégration du CCCE dans le Conseil d'Administration de l'OEIL, intégration du CCCE à titre d'observateur dans le Conseil d'Administration de Vale NC à la demande du CCCE).

Les études initiées et financées par le CCCE ont abouties sur des résultats scientifiques enrichissants pour le Grand Sud mais également pour toute la Nouvelle-Calédonie. Le CCCE prévoit de développer un programme d'études environnementales sur les cinq prochaines années.

L'élément important de cette année fut la modification des statuts du CCCE, mais également et surtout le renouvellement complet des membres de la structure (au sein de l'assemblée générale, du conseil, du bureau).

⁴ Intégration du CCCE dans le CICS : cf. code de l'environnement révisé du 26 Juin 2015 (chapitre 2, article 122-1)

C'est ainsi que le président de 2012 à 2015, M. Maurice DHOU, a passé le flambeau de la gestion du CCCE au nouveau président en poste M. Robert ATITI.

Afin de renforcer son objectivité et impartialité vis-à-vis de l'industriel, le CCCE s'est fixé l'objectif de devenir peu à peu autonome dans sa gestion et dans son organisation.

Budget prévisionnel CCCE – 2016

Contrairement à l'année 2015, le CCCE se donne une ligne directrice claire concernant la gestion de son budget pour l'année 2016.

Ainsi, il est prévu de répartir le budget de l'année 2016 selon trois volets distincts :

- ✓ Fonctionnement de l'association : 5.000.000 xpf (soit environ 20% du budget) ;
- ✓ Communication : 3.400.000 xpf (soit environ 14% du budget) ;
- ✓ Financement d'études environnementales et socio-culturelles : 15.600.000 xpf (soit 65% du budget).

Au cours de l'année 2016, le CCCE compte promouvoir l'association auprès des institutions et d'autres organismes (ex : participation de la province Sud dans le financement du CCCE pour la mise en œuvre d'études environnementales,...).

Le CCCE va également poursuivre les discussions avec Vale Nouvelle-Calédonie concernant l'octroi de dotations financières telles que prévues initialement dans les statuts du Pacte pour un Développement Durable du Grand Sud.

